

## « Les plaisanciers devraient se regrouper »

L'Association des usagers des ports et de la plaisance de Saint-Malo aimerait fédérer tous les plaisanciers malouins. Notamment avec le renouvellement des concessions qui arrivent à terme.

Il y a presque autant d'associations ou de comités de plaisanciers malouins que ce que compte la ville de ports de plaisance – Vauban et Sablons – et mouillages, dont ceux de Solidor, « les plus nombreux ».

« Nous avons tous les mêmes problématiques »

Réunie en assemblée générale samedi matin, l'Assup, l'Association des usagers des ports et de la plaisance de Saint-Malo, qui regroupe des plaisanciers du bassin Vauban comme des Sablons, aimerait voir tout ce petit monde réuni dans une seule et même structure.

« Nous avons tous à peu près les mêmes problématiques générales, en organisant néanmoins des sections différentes parce que chaque endroit a aussi ses spécificités », explique Bruno Roux, ex-président, désormais vice-président puisque Jacques Maybon, ancien vice-président, a été élu président.

Anticipant cette volonté, l'Assup avait déjà modifié ses statuts, en 2019, l'association troquant l'appellation Vauban contre un Saint-Malo beaucoup plus enveloppant.

Las, tous les plaisanciers ne l'entendaient pas de cette manière. « On a appris la création, en janvier, d'une nouvelle association, ADP Vauban, qui souhaite, elle, se cantonner aux plaisanciers des bassins Vauban et Duguay-Trouin », poursuit Bruno Roux. L'Assup, une centaine d'adhé-



Jacques Maybon, nouveau président, et Bruno Roux, vice-président de l'Assup, Association des usagers des ports et de la plaisance de Saint-Malo, ont tombé le masque, le temps de la photo.

PHOTO : OUEST-FRANCE

rents, en a perdu une dizaine, partis rejoindre ADP qui comptabiliserait une bonne trentaine d'adhérents, « dont la majorité n'était pas membres de l'Assup ».

« Des tarifs en hausse avec l'arrivée d'Edeis »

Cette volonté de rassembler l'essentiel des plaisanciers au sein de l'Assup, c'est l'anticipation de la fin des multiconcessions. Car si Edeis est le nouveau gestionnaire, pour la Région, des ports de Saint-Malo et

Cancalle, les concessions plaisance sont toujours aux mains de la Ville pour le port des Sablons, et de la CCI, la chambre de commerce et d'industrie, pour le bassin Vauban.

En 2023, cela changera, les concessions actuelles arrivant à terme. « Ce serait quand même plus facile qu'une seule association gère et défende les intérêts de tous les plaisanciers malouins, face à ce nouveau concessionnaire ! »

En attendant, les plaisanciers découvrent au gré de leurs activités

l'impact qu'a eu l'arrivée d'Edeis. « Les tarifs ne sont plus du tout les mêmes, lorsqu'on sort un bateau pour les besoins d'un chantier, ils nous facturent un stationnement au bassin Duguay-Trouin 224 € la semaine, soit 896 € par mois, lorsque la CCI prenait 184,14 € par mois, de juillet à septembre. Et comme la CCI était l'unique gestionnaire, lorsque nous sortions un bateau pendant un an nous avions un remboursement partiel de notre place au ponton. C'est terminé. Autant d'éléments que nous n'avions pas forcément anticipés. »

« Très disciplinés »

Pour le reste, tout va plutôt bien chez les plaisanciers de l'Assup, surtout depuis la fin du confinement. « Les plaisanciers ont été très disciplinés durant cette période. Et aujourd'hui, nous savourons la liberté retrouvée ! »

Celle d'aller et venir à sa guise et non plus à la journée, « tout en respectant évidemment les normes sanitaires qui nous sont imposées, comme partout. Ne reste plus que la question des îles anglo-normandes, de Jersey qui ne nous est toujours pas autorisée. Pour le reste, on peut dire que la navigation est redevenue normale. Ne manque plus que le beau temps ! »

Brigitte SAVERAT-GUILLARD.

## L'Ocean Hackathon attend vos idées

Il vous reste jusqu'à mardi pour proposer un défi ! Des Malouins tenteront de le réaliser à votre place durant le Hackathon.



Des équipes de l'édition 2019, à Brest.

PHOTO : DR

Une cartographie sous-marine en 3D, une aide à la détection des déchets dans l'eau, ou encore un renforcement des bases de connaissances sur les poissons... « Le but est de partir d'un concept comme ceux-là, pour arriver à en réaliser un prototype en seulement 48 heures », explique Juliette Rimetz-Planchon, coordinatrice de projets au Campus mondial de la mer. L'Ocean Hackathon est un événement en plusieurs étapes.

« Nous sommes, pour l'instant, dans la phase d'appels à défis, détaille Juliette Rimetz-Planchon. N'importe qui peut proposer des défis à relever pour ce projet, jusqu'au 7 juillet. » Parmi les critères : votre défi doit être en lien avec la donnée numérique et le monde marin. Après sélection des idées, des équipes seront formées en septembre, dans différentes villes du monde. Chaque équipe planchera pendant 48 heures sur un de ces projets, le week-end du 10 octobre, pour tenter de créer un prototype fonctionnel.

Quand chaque ville aura choisi son équipe gagnante, les élus se rejoindront à Brest pour la finale. Devant un jury, ils feront un concours de pitch, pour expliquer leur projet et tenter de remporter un prix (sortie en mer, week-end organisé...).

À Saint-Malo, c'est le collectif Les vagues qui gère le projet. « Cet événement est très fédérateur, précise Nicolas Bessec, co-initiateur de ce collectif. La rencontre entre le monde maritime, très diversifié, et tous ces acteurs économiques et sociaux locaux est importante. On espère une vraie pérennisation. »

Jusqu'à douze équipes malouines

Pour l'heure, plusieurs défis ont été recueillis par Saint-Malo. Étudiants, artistes, start-up, ou associations, ont déjà déposé des concepts sur la pêche côtière, l'archéologie sous-marine ou encore l'érosion du littoral. La cité malouine montera jusqu'à douze équipes. Elles mettront à profit leurs compétences pour maîtriser toutes les données numériques et tenter de réaliser leur défi.

Quant aux restrictions sanitaires, Nicolas Bessec n'est pas inquiet. « Si nous ne pouvons pas réunir les équipes, cela se fera en virtuel. Ce n'est pas un souci. »

Quentin SABY

Des idées de défis ? Rendez-vous sur [campusmer.fr](http://campusmer.fr) ou [campusmer.typeform.com/to/f1ONxE](http://campusmer.typeform.com/to/f1ONxE)

## 1,8 million d'euros pour agrandir l'école publique

Plerguer – Le conseil municipal s'est déroulé mardi, à huis clos. Le budget a été voté. 1,8 million sera consacré à la restructuration et à l'extension de l'école publique des Badious.

Mardi, le conseil municipal s'est déroulé à huis clos, en mode conférence, à la Maison de la citoyenneté Bertrand-Robidou.

Les subventions maintenues

La commune a inscrit pour l'année 2020, un montant de 2 millions d'euros en budget de fonctionnement et 2,4 millions d'euros en investissement, dont 1,8 million d'euros dédié au projet de restructuration et d'extension de l'école publique des Badious. « Cependant, ne sont pas oubliés la maintenance et l'équipement de notre patrimoine bâti, la voi-

rie neuve, la défense incendie, l'ouverture d'un dossier sur l'offre santé, le logement social avec l'opération rue de Lette et enfin la révision du PLU (plan local d'urbanisme). Le budget qui a été soumis au conseil pour 2020, est responsable et ambitieux », souligne le maire.

Les subventions ont, pour la plupart, été maintenues au même niveau que 2019, voire un peu plus pour certaines : l'association des soutiens à la parentalité Tricotin, accueillant les familles d'enfants de moins de 6 ans, a vu sa subvention plus que doublée.

Par ailleurs, les taux votés pour les

impôts indirects restent stables. L'attribution d'une prime pour les agents mobilisés pendant l'épidémie de Covid-19 a été validée, tout comme le nouveau règlement intérieur qui normalise le fonctionnement du travail de l'équipe municipale.

Aménagement foncier

Bérangère Hennache (Eaux du Pays de Saint-Malo) et Jean-Marc Giron (conseil départemental) ont présenté aux nouveaux élus l'opération d'aménagement foncier, visant la reconquête de la qualité de l'eau brute destinée à la potabilisation. Une étude préala-

ble a été menée dans plusieurs communes du bassin-versant de Mirloupe.

A Plerguer, elle concerne les terres bordant les étangs de Mirloupe et de Beaufort. Elle avait comme thèmes : le regroupement parcellaire agricole autour des sièges des exploitations, afin d'optimiser l'exploitation des terres, les travaux de protection, la restauration et la mise en valeur des milieux naturels sensibles, ainsi que l'identification de la trame verte et bleue.

### Cancale

Vol avec effraction au parcours aventure Cord(e)



Cord(e) est un parcours aventure qui allie la pratique d'activités physiques à des énigmes, dans un sympathique cadre naturel, à deux pas du port de la Houle.

PHOTO : OUEST-FRANCE

### Faits divers

Samedi, à 10 h 30, heure d'ouverture, Johan Blin, propriétaire du parc d'attractions Parcours aventure Cord(e) a constaté que la porte arrière de son local avait été fracturée. Le ou les auteurs y ont dérobé des packs de boissons aux fruits et des boîtes de bonbons.

« Ma glacière était ouverte, ce que j'ai d'abord trouvé bizarre, avant de m'apercevoir que mon stock de boissons et de friandises avait été visité. Aucun matériel de valeur, comme ma tronçonneuse ou mon groupe électrogène, n'ont été dérobés, heureusement », a-t-il indiqué.

Si le préjudice est minime, il est évalué à une cinquantaine d'euros, Johan Blin a déposé plainte à la gendarmerie « pour que cela serve de leçon aux auteurs de cet acte dommageable, s'ils sont identifiés, afin qu'ils n'en retirent pas une impression d'immunité ».

C'est la deuxième plainte déposée depuis l'ouverture du parc en 2017. La précédente concernait le vol de manilles sur le panneau d'entrée.

Parcours aventure Cord(e). Ouvert tous les jours, de 10 h 30 à 18 h 30. Tarif : 14 € les deux parcours. Réservation conseillée : tél. 07 69 76 92 63; site : [corde.bzh](http://corde.bzh)

### Cancale

Jannick Bihen et Catherine Mattei créent leur entreprise



Jannick Bihen et Catherine Mattei, deux autoentrepreneuses complices et complémentaires.

PHOTO : OUEST-FRANCE

### Archipel évasion

Archipel Évasion, agence de voyages spécialisée dans la location saisonnière aux Antilles, développe son activité en Bretagne. Catherine Mattei, propose aux propriétaires « un service de gestion administratif complet de la location de leur bien (étude de rentabilité, gestion de leur annonce sur différentes plateformes de location avec shooting photos aux frais de l'agence, gestion complète du processus de réservation de la demande à la signature des contrats et relation client) ». Elle peut offrir un service plus complet en proposant la prise en charge des voyageurs durant toute la durée de leur séjour avec un service conciergerie.

### Sweet Home Saint-Malo

Jannick Bihen, après une carrière de réceptionniste dans de grands hôtels du Royaume-Uni, des États-Unis ou encore chez Roellinger, a créé cette entreprise de conciergerie (entrée, sortie, blanchisserie, ménage, mise en relation avec des artisans). « Nous proposons aussi une palette de prestations annexes (cours, chef à domicile, mise à disposition d'un guide conférencier professionnel). »

Contact : Archipel Évasion, tél. 07 70 10 62 67 [bretagne@archipelevasion.com](mailto:bretagne@archipelevasion.com) Sweet home, tél. 06 20 76 63 24 [sweethomesaintmalo.com](http://sweethomesaintmalo.com)

### Cancale

Nouveau président au Rotary club de Cancale



Jean-Pierre Delanot et Christine Grimault, entourés d'une partie des membres du Rotary club.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Une trentaine de personnes, membres du club et représentants des clubs voisins ont assisté, mardi, à l'auberge de jeunesse de Port-Picain, à la passation de pouvoirs entre Christine Grimault, présidente et fondatrice du Rotary club Cancale Pays de la Baie et son successeur Jean-Pierre Delanot.

Le nouveau président, élu pour un an, a rappelé « le travail remarquable mené avec une grande détermination par Christine Grimault en cette première année d'existence ». Il a salué « l'énergie déployée par les membres du club malgré le contexte sanitaire qui a interrompu toutes les activités ». Une opération pour

financer la lutte contre le cancer et le don d'une tour de son aux résidents de l'Ehpad (établissement pour personnes âgées) ont été réalisés. Le Rotary International vient d'inclure l'environnement dans ses grands axes stratégiques « de nouvelles opportunités d'actions s'ouvrent donc à notre club Cancale Pays de la baie qui est situé dans une zone naturelle d'exception », a poursuivi Jean-Pierre Delanot. Toutes les personnes souhaitant s'investir peuvent rejoindre le club.

Contact : Jean-Pierre Delanot, tél. 06 26 95 95 00; Christine Grimault, tél. 06 66 34 27 17.